

Editorial

Faire plus pour ceux qui ont moins



Je voulais plus

C'est pourquoi, à partir de juillet prochain les locataires âgés de 65 ans ou plus, verront leur loyer diminuer de manière à ce qu'il ne dépasse pas 25% maximum de leurs revenus.

Une question revient en permanence au sein du Conseil d'administration de Pas-de-Calais habitat, comment peut-on faire plus pour ceux qui ont moins ?

Une des réponses consiste à modérer le loyer. Par exemple en 2014, l'évolution de 0,9% sera inférieure à l'inflation. Ce qui signifie que les loyers pratiqués par l'Office augmentent moins vite que le coût de la vie et moins vite que les loyers du privé. Et il en est ainsi depuis des années. C'est une décision que j'assume tous les ans et je remercie les membres du Conseil de leur soutien.

Ce n'est toutefois pas suffisant au regard de la situation de locataires, âgés, en particulier qui, bien qu'ayant parfois commencé à travailler très tôt dans leur vie et cotisé tous leurs trimestres, n'ont qu'une retraite très modeste. Il en va de même pour les femmes qui ont élevé plusieurs enfants et petits-enfants et qui se retrouvent à devoir vivre avec le minimum vieillesse.

Pour ces locataires, et ils sont près de 2 000 à Pas-de-Calais habitat, je voulais plus. C'est pourquoi, à partir de juillet prochain, le temps de tout mettre en place, les locataires âgés de 65 ans ou plus, vivant seuls ou à deux dans un logement de type studio ou avec une seule chambre, disposants de faibles revenus, verront leur loyer diminuer de manière à ce qu'il ne dépasse pas 25% maximum de leurs revenus, une mesure qui sera votée chaque année par le Conseil d'administration. Concrètement, cela représentera l'équivalent de 700 à 800€ économisés par an, soit un mois de revenus en plus pour ceux qui ont moins. Nous l'appellerons "le bouclier social senior". En ces temps parfois difficiles, une telle bonne nouvelle méritait d'être soulignée.

Mesdames et messieurs les locataires, à l'approche des fêtes, je vous souhaite de connaître en famille, de nombreux moments de joie partagée.

Michel VANCAILLE
Président de Pas-de-Calais habitat
1^{er} Vice-Président du Conseil Général du Pas-de-Calais